

Convention de Partenariat

Entre

L'Université Lumière Lyon 2,
sise 18 quai Claude Bernard 69365 Lyon cedex 07,
représentée par sa Présidente, Madame Nathalie DOMPNIER,
ci-après désignée « Université Lyon 2 »

D'une part,

et :

- Association Régionale pour la Formation, la Recherche et l'Innovation en Pratiques Sociales (ARFRIPS),

Sis 10 impasse Pierre Baizet CS 1042269338 LYON cedex 09

Représentée par son Directeur Eric Ferrier

ci après désignée « ARFRIPS »

- Ecole Rockefeller,

Sis 4 avenue Rockefeller - 69373 Lyon cedex 08

Représentée par son Directeur général, M. Yannick Gheno

ci après désignée « Ecole Rockefeller »

- OCELLIA Santé Social

Sis 20 rue de la Claire - 69009 Lyon

Représentée par sa Directrice générale, Mme Maryse BASTIN

ci après désignée « Ocellia »

D'autre part,

Ci-après désignées collectivement « les Parties »,

Références :

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018, modifiés en séance du 26 novembre 2021,

Vu l'arrêté d'accréditation en date du 21/07/2022, ayant pour objet l'accréditation de l'université Lyon-2 en vue de la délivrance des diplômes nationaux,

Préambule

Le Master « ANALyse et Conception de l'Intervention Sociale » (ANACIS) est un parcours de Master 1 et Master 2 de la mention Intervention et Développement Social (IDS) de l'Université Lumière Lyon 2.

Le champ d'action « intervention et développement social » recouvre des activités très diversifiées de lutte contre les différentes formes de précarité et d'inégalité. Il articule des missions de conduite et de conception de l'action, dans les domaines d'appellations plus ou moins contrôlées que sont le travail social, la protection de l'enfance, l'accompagnement social, le développement territorial, la participation citoyenne, la santé mentale, la prévention de la toxicomanie, le mal-logement, la lutte contre les violences conjugales, etc. Ses méthodes d'intervention sont fondées sur l'expérimentation de nouvelles formes de relation à autrui, faisant droit aux conceptions et aux capacités des personnes ou des groupes en situation de vulnérabilité.

La création de la mention IDS en 2016 a été ouverte dans un contexte de reconfiguration des enjeux, des structures et des métiers de l'intervention (augmentation sans précédent des situations de vulnérabilité, promotion des droits des personnes à l'habiter, à l'égalité, etc., extension des dispositifs d'action locale transversale, généralisation des protocoles d'action, montée en charge des modalités collectives d'accompagnement, etc.). En complémentarité avec les formations centrées sur la gestion financière des politiques publiques, la mention IDS se donne comme objectif de contribuer au pilotage de ces missions complexes en appui sur les connaissances produites par la recherche en sciences humaines et sociales. Une activité de recherche qui ne doit jamais oublier de penser ses usages publics. C'est pourquoi la question de la circulation des savoirs entre le monde de la recherche universitaire et le monde des milieux professionnels est une préoccupation

centrale de notre formation. La mention IDS est adossée au Centre Max Weber (UMR 5283) qui regroupe la quasi-totalité des enseignants chercheurs statutaires intervenants dans la mention.

La mention IDS comprend deux parcours : le parcours ANACIS et le parcours Politiques Sociales et Développement Territorial (porté par l'UFR Sciences Humaines et Sociales de l'Université Jean-Monnet). La mention IDS est copilotée par l'Université Lumière Lyon2 et l'Université Jean-Monnet. 2 journées d'études sont organisées chaque année, alternativement par l'un et l'autre des parcours, et font l'objet d'un enseignement mutualisé, intitulé « l'enquête en partage ».

Le Master ANACIS a été créé en 2005 par convention avec le Collège Coopératif Rhône-Alpes¹, habilité à délivrer le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) sous condition d'un partenariat avec l'université. Plusieurs modules de formation sont alors mutualisés entre les deux formations. En 2016, ANACIS a fusionné avec le parcours de master « PASSE » (Pilotage des Associations du Social et de la Santé en Europe), parcours optionnel créé en 2013 en partenariat avec l'Ecole Rockefeller et l'Association Régionale de Formation de Recherche et d'Innovation aux Pratiques Sociales - ARFRIPS) ainsi que la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL) et la Haute Ecole Libre de Mons (HELMO), toutes deux situées à Liège en Belgique. La présente convention scelle une nouvelle étape de l'ancrage du DEIS dans le Master. Dorénavant, la quasi-totalité des cours du Master 1 et 2 font partie intégrante du cursus DEIS. A partir de la rentrée universitaire 2022, le Master ANACIS rassemblera des étudiant.es de formation initiale, de formation continue et du Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS).

Le Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale forme des experts des politiques sociales, de l'action sociale et médico-sociale. Profil métissé, l'ingénieur social est un spécialiste des politiques publiques : il est appelé à conduire des recherches et des études-diagnostiques, à élaborer et expérimenter des dispositifs opérationnels et à conduire l'évaluation de leurs effets. Il travaille à partir d'une connaissance affinée des situations à transformer et met en œuvre une expertise qui prend en compte la complexité des contextes et des organisations.

Le croisement des connaissances professionnelles et des connaissances pluridisciplinaires lui permet d'analyser et de problématiser des questions sociales, d'interroger les politiques et les actions/les pratiques professionnelles mises en œuvre, de proposer ou de conduire des programmes ou des projets complexes, de

¹ Devenu Collège Coopératif Auvergne Rhône-Alpes le 12 juillet 2016. A compter du 1^{er} janvier 2020 le CCAURA a rejoint l'École de Santé Sociale du Sud-Est en 202, devenue ensuite Ocellia.

les évaluer et de mobiliser les ressources humaines nécessaires. Ses compétences l'appellent à occuper des fonctions dont l'agencement dépend des organisations qui l'emploie et qui s'articulent autour de l'expertise et du conseil, de la conception et du développement et de l'évaluation.

En outre, il existe un partenariat initié en 2016 avec l'Université Lyon 2, l'ARFRIPS et l'Ecole Rockefeller étendu depuis à d'autres écoles dont Ocellia autour d'un dispositif inédit de formation des étudiants préparant le DEAS (Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social) ou le DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé). Intitulé aujourd'hui « Enquête sociologique et intervention sociale », ce dispositif conduit à l'obtention d'un parcours de la Licence de sociologie. Le parcours de master ANACIS pouvant à son tour déboucher sur une thèse de doctorat en sociologie et sciences sociales, ce partenariat Université Lyon 2 - ARFRIPS - Ocellia - Ecole Rockefeller offre par conséquent un parcours de formation Licence/Master/Doctorat en « intervention sociale ».

Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 - Objet

La présente convention a pour objet de :

- formaliser la volonté des parties d'instaurer un partenariat dans une perspective de relation à long terme, permettant de développer des avantages réciproques en collaborant à des activités pédagogiques et de recherche, d'aide à l'insertion professionnelle, d'intervention et d'organisation de tout événement dans le cadre des formations Master 1 et 2 Intervention et Développement Social (IDS), parcours ANAlyse et Conception de l'Intervention Sociale (M1 et M2 ANACIS) et du Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS).
- la mise en œuvre du Master 1 et 2 IDS-ANACIS et du DEIS pourra faire l'objet, chaque année, d'un avenant à la présente convention, qui aura pour objectif d'en préciser les aspects pédagogiques, logistiques et financiers.

Article 2 - Formations concernées

La présente convention concerne les formations suivantes :

- Master 1 et 2 Intervention et Développement Social (IDS), parcours ANAlyse et Conception de l'Intervention Sociale (M1 et M2 ANACIS), diplôme de niveau 7 inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), délivré par l'Université Lumière Lyon 2.
- Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS), diplôme d'Etat de niveau 7 inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), délivré par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) .

Cette liste est non exclusive et pourra être étendue au cours du partenariat par voie d'avenant.

Article 3 - Actions de formation et pédagogiques

3.1. Détail des actions de formation pédagogiques

Dans le cadre du présent partenariat, Université Lyon 2, l'Ecole Rockefeller, l'ARFRIPPS et Ocellia collaborent à travers un certain nombre d'actions pédagogiques au cours de l'année universitaire :

3.1.1. Programme de formation

La maquette pédagogique est annexée à la présente convention. (Annexe 1)

3.1.2. Animation de (CM et TD par ex)

Les interventions sont assurées par des intervenants titulaires de l'Université Lyon 2 ou des Ecoles partenaires (l'Ecole Rockefeller, l'ARFRIPS et Ocellia) et par des intervenants extérieurs choisis pour leurs compétences professionnelles. La liste des intervenants est annexée à la présente convention. Les parties s'autorisent à modifier cette annexe en concertation, sans obligation de visa.

3.1.3. Diplôme

Le diplôme est établi sous le sceau de l'Université Lumière Lyon 2 signé par sa Présidente, suivant les dispositions réglementaires relatives à l'édition des diplômes nationaux.

Le Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale est délivré par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).

3.2. Lieu d'exécution

- Université Lumière Lyon 2 : Site Porte des Alpes, 5, avenue Pierre Mendès-France 69676 BRON Cedex
- L'ARFRIPS : 10 Imp. Pierre Baizet, 69009 Lyon
- L'Ecole Rockefeller : 4 Av. Rockefeller, 69008 Lyon
- Ocellia : Le Sémaphore - 20 rue de la Claire, 69009 Lyon

Article 4 - Obligations des parties :

L'Université Lyon 2 assure la coordination générale du Master et de la mention Intervention et Développement Social : sélection et inscription des étudiants ANACIS, inscription des étudiants DEIS, organisation des modalités de contrôle des connaissances, programmation et coordination pédagogique.

L'Ecole Rockefeller, l'ARFRIPS et Ocellia : concourent à la sélection des étudiants, à l'enseignement, à la programmation et coordination pédagogique, à l'évaluation des connaissances.

Ocellia organise la sélection des étudiants du DEIS, l'inscription des étudiants DEIS à Ocellia, les enseignements et les épreuves de certification spécifiques du DEIS.

La coopération entre l'UFR ASSP et ses partenaires ARFRIPS, Ocellia et Ecole Rockefeller implique :

- Des conditions de collaboration des enseignants et des formateurs de chacun des établissements au dispositif de formation et de recherche ;
- L'accès des étudiants aux ressources pédagogiques et documentaires de chacun des établissements ;
- La mise à disposition de leurs locaux respectifs pour les enseignements du Master ;
- L'organisation d'un séminaire européen en partenariat avec la Haute Ecole de la Province de Liège et la Haute Ecole Libre de Mons dans le cadre de leur Master Ingénierie et Action Sociale (MIAS) (conformément à la convention).

Article 5 - Dispositions financières

Le montant des contributions de chacune des parties sera défini dans l'annexe financière jointe à la présente convention qui fera l'objet d'un avenant annuel. (Annexe 2)

Article 6 - Procédure d'allégement

Les titulaires du Master ANACIS bénéficient d'un allégement pour l'obtention du DEIS dont les modalités sont définies dans l'annexe pédagogique. (Annexe 1)

Article 7 - Actions de communication et événements

7.1. Evénements organisés par l'Université Lyon 2

Les partenaires s'engagent à participer aux événements organisés par l'université lorsque l'Université Lyon 2 les sollicite, en particulier et de manière non exhaustive :

- participation à des tables rondes
- participation en tant qu'intervenant à des forums
- participation à des temps de rencontre entre acteurs du monde universitaire et des établissements relevant de l'intervention sociale, favorisant la découverte réciproque des environnements, missions, métiers et méthodes

Les partenaires s'engagent à faire intervenir des personnes qualifiées au regard du contenu et du niveau d'expertise attendu pour chaque événement.

7.2. Communication

Les parties se concerteront pour la promotion et la communication autour de ces événements et plus globalement de ce partenariat et des actions qui en découlent.

L'ARFRIPS, l'Ecole Rockefeller, Ocellia et l'Université Lyon 2 s'engagent en particulier à faire mention du partenariat sur leurs sites Internet respectifs. Les logos et sigles devront respecter les chartes graphiques de chacune des parties.

Les documents et supports comportant les logos, sigles et mentions relatives au partenariat devront être communiqués préalablement à leur diffusion à chacun des partenaires pour information et aval le cas échéant (respect du droit des marques et de la propriété intellectuelle).

7.3. Propriété intellectuelle

Le cas échéant

Article 8 - Evaluation du partenariat

Les parties se rencontreront au moins annuellement pour établir le diagnostic de l'année écoulée et définir les objectifs de l'année suivante ainsi que les actions qui en découlent pour les parties.

Si les maquettes pédagogiques étaient amenées à être modifiées pendant la durée prévue de la convention, chaque Partie s'engage à procéder aux modifications nécessaires par avenant.

Article 9 - Durée - modification - résiliation

La présente convention prend effet à compter de la mise en place de la nouvelle accréditation (rentrée universitaire 2022).

Elle est conclue jusqu'à la fin de l'année universitaire 2026-2027.

La convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception sous réserve d'un préavis de 60 jours. Elle peut également être résiliée de plein droit, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, en cas d'inobservation des clauses qu'elle contient, après mise en demeure restée infructueuse pendant le délai d'un mois, sans préjudice des dommages et intérêts auxquelles la partie lésée peut avoir droit.

Au cas où il serait mis fin à cette convention, les étudiant.es inscrit.es dans la formation doivent avoir la possibilité de compléter et finir leur programme.

Article 10 - Litiges

Les parties s'engagent à chercher en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, toute voie amiable de règlement avant de soumettre tout différend à une instance juridictionnelle. En cas d'échec des voies amiables de résolution, tout contentieux devra être porté devant le tribunal administratif de Lyon.

Fait à Lyon, en quatre exemplaires originaux, le...

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER



La Directrice générale d'Ocellia

Mme Maryse BASTIEN

OCELLIA
20 rue de la Chaîre - CP 320
69337 LYON CEDEX 09
04 78 83 40 88
Siret 302 938 832 000 45
contactlyon@ocellia.fr
www.ocellia.fr

Le Directeur général de l'Ecole Rockefeller

M. Yannick GHENO

Le Directeur de l'ARFRIPS

Eric FERRIER

arfrips

10 imp. Pierre Baizet, CS 10422
69338 Lyon cedex 09
tél. 04 78 69 90 90
www.arfrips.fr

SIRET 481 218 315 00046 / NAF B559B

Annexe pédagogique (annexe 1)

1 - Maquette des enseignements

MASTER 1 « ANAlyse et Conception de l'Intervention Sociale » (ANACIS)

		UE		Code Enseignem	Libellé enseignement	Obligatoire ou optionnel	Nb choix	type d'activité	Heures de formation	Nb Inscrits	Capacité groupe
Numéro	Nom	ECTS	Type								
Semestre 1	UE1.1	Approches de l'Intervention sociale 1	12	Obligatoire	EP1.1.1	Nouveaux paysages de l'intervention sociale	Obligatoire	1	TD	18	20
					EP1.1.2	Introduction au diagnostic de territoire	Obligatoire	1	TD	18	20
					EP1.1.3	Théories sociologiques ou nouvelles tendances de la sociologie	Option	1	CM	21	10
					EP1.1.4	Enquête en partage	Obligatoire	1	JECM	6	90
	UE1.2	Méthodologie 1	10	Obligatoire	EP1.2.1	Atelier méthodologique	Obligatoire	1	TD	18	35
					EP1.2.2	Atelier projet de recherche (Autobiographie ou Atelier projeté raisonnée, rapport au terrain...)	Obligatoire	1	TD	18	20
	UE1.3	Enquête collective 1	5	Obligatoire	EP1.3.1	Mise en œuvre de l'étude	Obligatoire	1	TD	18	20
					EP1.3.2	Pratique de terrain	Obligatoire	1	PROJSUIV	88	20
	UE1.4	Langue ou option	3	Obligatoire	EP1.4B	Anglais pour Fl	Option	1	TD	20	25
					EP1.4B	Accompagnement spécifique FC DEIS	Option	1	TD	20	10
Semestre 2	UE2.1	Regards sociologiques sur l'intervention sociale 1	10	Obligatoire	EP2.1.1	Regards sociologiques sur l'intervention sociale 1	Obligatoire	1	TD	18	35
					EP2.1.2	Organisation, Institutions, dispositifs, parcours, régulations	Obligatoire	1	TD	18	35
					EP2.1.3	Evaluation des politiques publiques	Obligatoire	1	TD	18	35
					EP2.1.4	Enquête en partage	Obligatoire	1	JECM	6	90
	UE2.2	Méthodologie 2	5	Obligatoire	EP2.2.1	Atelier méthodologique : option analytique	Option	1	TD	18	20
					EP2.2.1	Atelier méthodologique : option ingénierie	Option	1	TD	18	20
	UE2.3	Enquête collective 2	5	Obligatoire	EP2.3.1	Finalisation étude de terrain (Fl + ANACIS-DEIS)	Option	1	TD	18	20
					EP2.3.1	Atelier projet de recherche bis (ANACIS FC)	Option	1	TD	18	15
					EP2.3.1	Pratique du terrain	Option	1	PROJSUIV	44	20
					EP2.3.1	Pratique du terrain	Option	1	PROJSUIV	44	20
	UE2.4	Développement social et pouvoir d'agir	10	Obligatoire	EP2.4.1	Espaces de l'intervention sociale, politique de la ville, développement social local	Obligatoire	1	TD	18	35
					EP2.4.2	Droit, gouvernance, projet	Obligatoire	1	TD	18	35
										0,0	
										0,0	

MASTER 2 « ANAlyse et Conception de l'Intervention Sociale » (ANACIS)

UE				Code Enseignement	Enveloppe	Libellé enseignement	Section CNU de l'enseignement	Obligatoire ou optionnel	Nb choix	type d'activité pédagogique	Heures de formation pour l'étudiant.e	Nb inscrits	Capacité groupe			
Numéro	Nom	ECTS	Type													
Semestre 1	UE1.1	Approches de l'Intervention sociale 3	12	Obligatoire	EP3.1.1 RFC - Recettes de FC	Analyse des pratiques	19	Obligatoire	1	TD	18	35	35			
					EP3.1.2 RFC - Recettes de FC	Action communautaire, Aller-vers, expertise	PRO	Obligatoire	1	TD	18	35	35			
					EP3.1.3 RFC - Recettes de FC	Professionnalité	19	Obligatoire	1	TD	18	35	35			
					EP3.1.4 M - Mention	JE 3 Enquête en partage	19	Obligatoire	1	JECM	6	35	90			
	UE1.2	Méthodologie 3	5	Obligatoire	EP3.2.1 M - Mention	Atelier méthodologique 3 :	19	Option	1	TD	18	20	20			
					EP3.2.1 RFC - Recettes de FC	Atelier méthodologique 3 : ingénierie	PRO	Option	1	TD	18	20	20			
	UE1.3	Conduites réflexives de l'intervention	10	Obligatoire	EP3.3.1 M - Mention	Care, éthique, travail émotionnel	19	Obligatoire	1	TD	18	35	35			
					EP3.3.2 RFC - Recettes de FC	Outils de gestion	PRO	Obligatoire	1	TD	18	35	35			
	UE1.4	Langue ou option	3	Obligatoire	EP3.4.1 M - Mention	Anglais pour FI	11	Option	1	TD	20	10	10			
					EP3.4.1 RFC - Recettes de FC	Accompagnement spécifique FC	19	Option	1	TD	20	25	13			
	UE1.5	Formation en situation	0	Obligatoire	EP3.5.1 M - Mention	élaboration du projet de stage	PRO	Option	1	STSUIV	12	10	10			
				30												
Semestre 2	UE2.1	Regards sociologiques sur l'intervention sociale 4	10	Obligatoire	EP4.1.1 M - Mention	Sociologie publique, sociologie	19	Obligatoire	1	TD	12	35	35			
					EP4.1.2 RFC - Recettes de FC	Séminaire Européen	PRO	Obligatoire	1	JETD	18	35	90			
					EP4.1.3 M - Mention	Regards sociologiques sur l'intervention sociale 2	19	Obligatoire	1	TD	18	35	35			
					EP4.1.4 RFC - Recettes de FC	Savoirs expérimentels	PRO	Obligatoire	1	TD	18	35	35			
					EP4.1.5 M - Mention	Enquête en partage	19	Obligatoire	1	JECM	6	35	90			
	UE2.2	Méthodologie 4	5	Obligatoire	EP4.2.1 M - Mention	Atelier méthodologique 4 écriture	19	Option	1	TD	18	20	20			
					EP4.2.1 RFC - Recettes de FC	Atelier méthodologique 4 écriture de l'analyse : ingénierie	PRO	Option	1	TD	18	20	20			
	UE2.3	Réalisation d'un mémoire de recherche	10	Obligatoire	EP4.3.1 M - Mention	Atelier écriture de la recherche:	19	Option	1	TD	18	20	20			
					EP4.3.1 RFC - Recettes de FC	Atelier écriture de la recherche : ingénierie	PRO	Option	1	TD	18	20	20			
					EP4.3.2 M - Mention	Réalisation et soutenance d'un mémoire de recherche	19	Obligatoire	1	MEMSUIV	150	35	35			
					EP4.3.3 RFC - Recettes de FC	Accompagnement spécifique FC	19	Option	1	TD	20	25	25			
	UE2.4	Développement social et pouvoir d'agir	5	Obligatoire	EP4.4.1 M - Mention	Stage	PRO	Option	1	STSUIV	150	10	10			
					EP4.4.1 RFC - Recettes de FC	suivi stage	PRO	Option	1	STSUIV	18	10	10			
					EP4.4.2 RFC - Recettes de FC	Accompagnement spécifique FC	19	Option	1	FCSUIV	20	25	25			
				30												
Total																
				528,0												

2- CONCOMITANCE ANACIS-DEIS - Tableau détaillé

	S1	S2	S3	S4	Total par sous
	Intitulé	Nb heure	Intitulé	Nb heure	
UF1.1			Regards sociologiques sur l'intervention sociale 2	18	Sociologie publique, sociologie de l'enquête 12
		Care, éthique, travail émotionnel		18	Savoirs expérientiels 18
					Analyse des pratiques professionnelles 18
UF1.2					Séminaire Européen 18
UF1.3	Enquête en partage	6	Enquête en partage	6	Enquête en partage 6
	Atelier méthodologique	18	Atelier méthodologique : option ingénierie	24	Atelier méthodologique 4 écriture de l'analyse : ingénierie 18
	Accompagnement spécifique FC DEIS	20			Atelier écriture de la recherche : Ingénierie 18
UF2.1	Nouveaux paysages de l'intervention sociale	18	Espaces de l'intervention sociale, politique de la ville, développement social local	18	
	Introduction au diagnostic de territoire	18			
UF2.3					0
UF2.3	Atelier projet de recherche (Autobiographie ou Atelier projethie raisonnée, rapport au terrain...)	18	Regards sociologiques sur l'intervention sociale 1	18	
	Mise en œuvre de l'étude	18	Organisation, Institutions, dispositifs, parcours, régulations	18	
			Évaluation des politiques publiques	18	
			Finalisation étude de terrain (FI + ANACIS-DEIS)	18	
UF3.1			Droit, gouvernance, projet	18	
			Action communautaire, Aller-vers, expertise	18	
			Profession professionnalité	18	
UF3.2			Outils de gestion	18	
	Total par semestre	116	138	114	108
					476

3 - Programmation ANACIS 13

Dates des regroupements ANACIS 13 Semestres 1, 2,3 et 4 (2023/2024)
Dates indicatives sous réserve de modification
Du 08/09/2022 au 09/09/2022 et 16/09/2022
Du 22/09/2022 au 23/09/2022 et 30/09/2022
Du 06/10/2022 au 07/10/2022 et 14/10/2022
Du 20/10/2022 au 21/10/2022 et 28/10/2022
DU 09/11/2022 au 10/11/2022
Du 17/11/2022 au 18/11/2022
Du 24/11/2022 au 25/11/2022
Du 01/12/2022 au 02/12/2022
Du 08/12/2022 au 09/12/2022
Du 15/12/2022 au 16/12/2022
Du 04 au 06/01/2023 et 31/01/2023
Du 01 au 03/02/2023
Du 15 au 17/03/2023
Du 12 au 14/04/2023
Du 03 au 05/05/2023
Du 06 au 09/06/2023
Du 28 au 30/06/2023
Du 06 au 08/09/2023
Du 04 au 06/10/2023
Du 08 au 10/11/2023
Du 06 au 08/12/2023
Du 03 au 05/01/2024
Du 31/01 au 02/02/2024
Du 06 au 08/03/2024
Du 03 au 05/04/2024
Du 15 au 17/05/2024
Du 05 au 07/06/2024
Du 03 au 05/07/2024

4 - Liste des intervenants

Intervenants UFR ASSP : Bertrand Ravon, Anne-Sophie Haerlinger, Nicolas Chambon, Benoît Eyraud, Marie-Clémence Lepape, Isabelle Mallon, Bruno Milly, Thomas Bonnet, Magali Robelet.

Intervenants Ocellia : Fleur Guy, Sandrine Amaré, Julie Moutard, Cédric Sadin-Cesbron.

Intervenants ARFRIPS : Emmanuel Saulnier, Anne-Elisabeth Muller, Frédéric Ménneret, Sarah GOMEZ

Intervenant Ecole Rockefeller : Béatrice Deries.

Cette liste est non exhaustive et pourra être complétée en fonction des besoins pédagogiques.

4 - Modalités d'allégement pour l'obtention du DEIS par les titulaires du Master ANACIS

Les étudiants diplômés du parcours ANACIS du Master IDS qui souhaitent s'inscrire au DEIS bénéficieront d'allégements, en fonction du cursus suivi pendant le Master :

- Les étudiants inscrits au parcours ANACIS en formation initiale bénéficieront d'un allégement partiel de l'UF1 Production de connaissance avec un complément de formation sur l'ingénierie sociale en vue de la présentation au Diplôme d'Etat, d'un allégement total des contenus de formation relevant de l'UF2 Conception et conduite d'action, sous réserve de validation de la certification au cours de leur Master, et devront suivre les cours de l'UF3 Communication et ressources humaines et valider la certification associée.
- Les étudiants inscrits au parcours ANACIS en formation continue bénéficieront d'un allégement partiel de l'UF1 Production de connaissance avec un complément de formation sur l'ingénierie sociale en vue de la présentation au Diplôme d'Etat, d'un allégement partiel des contenus de formation relevant de l'UF2 Conception et conduite d'action avec nécessité de valider la certification associée, et devront suivre les cours de l'UF3 Communication et ressources humaines et valider la certification associée.

Tableau récapitulatif des allégements

	UF1	UF2	UF3
Parcours ANACIS FI	Allégement partiel	Allégement total (sous réserve de validation de la certification)	Pas d'allégement
Parcours ANACIS FC	Allégement partiel	Allégement partiel	Pas d'allégement

Annexe budgétaire et financière (Annexe 2)

Droits d'inscriptions des étudiants en formation Continue :

DROITS D'INSCRIPTION										
Tarif	Type de dispositif	Volume horaire	Tarif de la formation	Nombre inscrits	Total	Tarif horaire	Taux d'absentéisme (en %)	Recettes (avec absentéisme)	Tarif horaire avec absentéisme	Commentaire/description du tarif
FORMATION INITIALE										
	Droits d'inscription nationaux		243 €	10	2 430 €					
FINANCEMENTS PROPRES										
TARIF 1	Formation continue	374	5 500 €	15	82 500 €	15 €	25%	61 875 €	11 €	ANACIS FC
TARIF 2	Formation continue	476	7 140 €	15	107 100 €	15 €	25%	80 325 €	11 €	DEIS FC
TARIF 3			243 €	15	3 645 €	0 €		3 645 €	0 €	Droits nationaux ANACIS
TARIF 4			243 €	15	3 645 €	0 €		3 645 €	0 €	Droits nationaux DEIS
TARIF 5					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 6					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 7					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 8					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 9					0 €	0 €		0 €	0 €	
TARIF 10					0 €	0 €		0 €	0 €	
	Total droits d'inscription payés			60	196 890 €	15 €		149 490 €	0 €	

Conformément à la politique tarifaire de l'Université Lyon 2, les droits d'inscriptions des étudiants inscrits en Master ANACIS s'élèvent à 5500€ + Droits d'inscription en master pour l'ensemble de la formation.

Le même taux horaire est appliqué pour les inscriptions en DEIS à l'Université (soit 15€/ heure d'enseignement). Les étudiants DEIS bénéficient de 476 heures d'enseignements à l'Université. Soit un total de 7140€ par étudiant. Ces droits d'inscription concernent les étudiants inscrits à Ocellia, présents le jour de la rentrée et hors suspension et abandon de formation conformément aux Conditions Générales de Vente d'Ocellia. Un bilan des heures de présence des étudiants DEIS sera établi à la fin de la formation.

Les frais de gestion d'Ocellia (coordination de la formation, location de salles, organisation des épreuves, suivi administratif...) seront déduits de la facturation à hauteur de 20%.

Le montant des droits d'inscription reversés par Ocellia fera l'objet d'une facture adressée par l'Université Lyon 2 à Ocellia.